

# Offre de services des Services de Santé au Travail Interentreprises de Paca-Corse

Un accompagnement au  
+ près des salariés et des  
employeurs pour réduire  
les risques d'expositions  
et de désinsertion  
professionnelle



# LES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES (SSTI) RÉPONDENT À 4 MISSIONS DE PRÉVENTION :

- ▶ Assurer le suivi individuel de l'état de santé des salariés.
- ▶ Mener des actions de prévention des risques en milieu de travail : étude et aménagement de poste, élaboration des fiches d'entreprise, information et sensibilisation aux risques professionnels, aide méthodologique à l'élaboration du DUERP...
- ▶ Conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, et d'améliorer les conditions de travail.
- ▶ Participer au suivi et à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.



# Entreprises : vos besoins

- 1.** Être accompagné dans l'évaluation des risques propres à mon entreprise
- 2.** Veiller à l'adéquation entre les conditions de travail et l'état de santé de mes salariés
- 3.** Bénéficier d'informations et d'expertises sur la santé au travail de mon entreprise
- 4.** Mettre en oeuvre des solutions quand un salarié a un problème de santé
- 5.** Être conforme avec les exigences du Code du travail en matière de Santé/Sécurité au travail

**67 %** des dirigeants estiment que leur entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité au cours des 3 dernières années et le **SSTI est apparu très nettement comme le principal acteur ayant accompagné l'entreprise.\***

**72 %** des dirigeants estiment que les **décisions concernant les enjeux de santé et de prévention doivent être prises de manière collégiale** entre la direction et les salariés de l'entreprise.\*

**86 %** des sondés valorisent la proximité géographique du SSTI par rapport à leur entreprise. Pour 84 % de l'échantillon, **cette proximité est jugée comme importante voire prioritaire pour l'avenir et la bonne conduite du système.\***

\*D'après l'étude sur les enjeux de santé et sécurité au travail -Volet auprès des dirigeants de TPE/PME (410 dirigeants d'entreprises de 1 à 249 salariés)- réalisée en avril 2019 par Harris Interactive pour Présanse.

# L'OFFRE DES SSTI AUX ENTREPRISES

*«La santé est un bien précieux, facteur de performances des entreprises.»*

## 1. Vous accompagner dans l'évaluation des risques spécifiques à votre entreprise

### NOS SERVICES



#### Identification des situations de travail et analyse des risques :

- ▶ Vous recevez la visite de nos techniciens et professionnels de santé pour identifier les différentes situations de travail et mettre en évidence les principaux risques.
- ▶ Vous recevez une fiche d'entreprise et un plan d'actions de prévention pour comprendre et traiter ces risques.



#### Métriologie de certaine exposition de l'entreprise :

- ▶ Vous recevez une visite de nos techniciens qualifiés qui procèdent à la mesure des expositions de votre entreprise (bruit, expositions aux produits chimiques, lumière...).



#### Accompagnement à la mise en oeuvre du DUERP :

- ▶ Vous recevez la fiche d'entreprise traçant les risques et préconisations de prévention faites par les SSTI et des modèles de DUERP adaptés à votre entreprise si besoin.
- ▶ Vous disposez de modes d'emplois pour réaliser le DUERP.
- ▶ Vous êtes accompagnés pour rédiger votre DUERP.



#### Accès au dossier général santé travail de mon entreprise :

- ▶ Vous accédez à vos informations administratives et pouvez les modifier directement en ligne sur un portail adhérent dédié.
- ▶ Vous retrouvez l'évaluation des risques spécifiques de votre entreprise dans votre espace, sous la forme d'une fiche entreprise.

### NOS ATOUTS

- ▶ Nos professionnels sont des experts de l'analyse des situations de travail pour en identifier les risques.
- ▶ Nous sommes en capacité de vous proposer des mesures de prévention visant à réduire les risques.

## 2. Veillez à l'adéquation entre les conditions de travail et l'état de santé de vos salariés

### NOS SERVICES



#### Conseils dès la conception des lieux de travail :

- ▶ Lorsque vous souhaitez créer ou modifier des locaux accueillant des postes de travail, nous vous proposons des conseils de conception qui intègrent la prévention des risques professionnels.
- ▶ Vos salariés sont moins exposés à certains risques découlant de locaux non adaptés.



#### Information et sensibilisation aux risques professionnels :

- ▶ Vos salariés ou vous-même êtes conviés à des ateliers permettant de les sensibiliser aux risques professionnels (physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, troubles musculosquelettiques).
- ▶ Vous recevez des supports de communication (digitaux et papier) permettant de diffuser une culture de prévention dans votre entreprise.



#### Propositions d'aménagement de poste :

- ▶ Au regard de notre connaissance de votre entreprise et de la situation de votre salarié, nous proposons des solutions concrètes pour que vos salariés puissent continuer à travailler dans votre entreprise après un problème de santé.



#### Préparation de la reprise du travail et aptitude :

- ▶ Suite à un problème de santé générant un arrêt de travail de longue durée, nous l'accompagnons pour que sa reprise du travail puisse se faire dans les meilleures conditions.
- ▶ Nous délivrons des avis d'aptitude à vos salariés pour que ces derniers puissent réintégrer votre entreprise dans des conditions de sécurité pour tous.

### NOS ATOUTS

- ▶ Nos équipes sont composées en majorité de professionnels de santé experts du travail.
- ▶ Nous faisons le lien entre la santé des individus et leurs conditions de travail.

# L'OFFRE DES SSTI AUX ENTREPRISES

*«La prévention se gagne en entreprise.»*

## 3. Vous apporter des conseils et d'expertise sur la prévention des risques professionnels

### NOS SERVICES



#### Baromètres santé :

- ▶ Vous êtes informés de l'état de santé collectif de vos salariés dans la forme appropriée à la taille de votre entreprise préservant le secret médical.



#### Informations et expertise au service des instances de l'entreprise :

- ▶ Nous participons à vos instances représentatives du personnel et vous accompagnons pour organiser le travail dans votre entreprise de manière à préserver la santé de vos salariés.
- ▶ Vous bénéficiez d'un regard expert et indépendant pour aborder les problématiques de santé au travail et de qualité de vie au travail au sein de votre entreprise.



#### Information et sensibilisation aux risques professionnels :

- ▶ Vos salariés ou vous-même êtes conviés à des ateliers permettant de sensibiliser aux risques professionnels (physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, troubles musculosquelettiques).
- ▶ Vous recevez des supports de communication (digitaux et papier) permettant de diffuser une culture de prévention dans votre entreprise.

### NOS ATOUTS

- ▶ Nous sommes des acteurs de proximité et connaissons de près votre entreprise et vos salariés.
- ▶ Nous apportons un regard externe, expert et neutre sur les sujets de santé au travail.

# L'OFFRE DES SSTI AUX ENTREPRISES

## 4. Mettre en oeuvre des solutions quand un de vos salariés a un problème de santé

### NOS SERVICES



#### Propositions d'aménagement de poste :

- ▶ Au regard de notre connaissance de votre entreprise et de la situation de votre salarié, nous proposons des solutions concrètes pour que vos salariés puissent continuer à travailler dans votre entreprise après un problème de santé.



#### Préparation de la reprise du travail et aptitude :

- ▶ Suite à un problème de santé générant un arrêt de travail de longue durée, nous l'accompagnons pour que sa reprise du travail puisse se faire dans la meilleures conditions.
- ▶ Nous délivrons des avis d'aptitude à vos salariés pour que ces derniers puissent réintégrer votre entreprise dans des conditions de sécurité pour tous.



#### Accompagnement social des salariés en risque de désinsertion :

- ▶ La santé de vos salariés va au-delà de l'absence de pathologie, ainsi nous les accompagnons sur le plan social s'ils en ont besoin, afin de prévenir les situations de désinsertion professionnelle.



#### Conseils pour la santé globale et orientations vers le secteur du soin :

- ▶ Car la santé ne s'arrête pas à la porte de votre entreprise, vos salariés reçoivent des conseils pour leur santé individuelle ainsi que leur qualité de vie au travail.
- ▶ Nous sommes en relation avec le secteur du soin et orientons vos salariés, afin de maximiser les chances de guérison.

### NOS ATOUTS

- ▶ Nous faisons le lien entre la santé des individus et leurs conditions de travail.
- ▶ Nous disposons de l'expertise pour proposer des solutions individualisées conciliant l'état santé et la connaissance des réalités du poste de travail à tenir.

# L'OFFRE DES SSTI AUX ENTREPRISES

## 5. Vous permettre d'être conforme avec les exigences du Code du travail

### NOS SERVICES



#### Accompagnement à la mise en oeuvre du DUERP :

- ▶ Vous recevez la fiche d'entreprise traçant les risques et préconisations de prévention faites par les SSTI et des modèles de DUERP adaptés à votre entreprise si besoin.
- ▶ Vous disposez de modes d'emplois pour réaliser le DUERP.
- ▶ Vous êtes accompagnés pour rédiger votre DUERP.



#### Suivi de l'état de santé de vos salariés en lien avec le travail :

- ▶ Vos salariés bénéficient des examens médicaux ou infirmiers, périodiques et occasionnels, prévus par les textes.
- ▶ Vous recevez les documents exigibles (avis d'aptitude, attestation de suivi, préconisations d'aménagement de poste...).



#### Formation de relais en entreprise :

- ▶ Vos salariés référents sont formés à la prévention des risques professionnels afin de diffuser les bonnes pratiques dans l'entreprise.

### NOS ATOUTS

- ▶ Nous sommes agréés par les pouvoirs publics.



# Salariés : vos besoins

1. Bénéficier d'un suivi de santé
2. Que mon employeur prenne les bonnes mesures de prévention
3. Trouver des solutions pour continuer à travailler en cas de problème de santé
4. Améliorer ma qualité de vie au travail
5. Être acteur de ma santé par de bonnes habitudes de vie et de prévention au travail

**71%** des salariés sondés considèrent les SSTI comme indispensables et considèrent qu'ils sont à l'écoute des travailleurs.\*

**6 salariés sur 10** se montrent satisfaits de l'accompagnement du Service de Santé au Travail de leur entreprise.\*

**83%** des salariés connaissent au moins une des missions proposées par le service de santé au travail de leur entreprise.\*

\*D'après l'étude sur les enjeux de santé et sécurité au travail -Volet auprès des salariés de TPE/PME (1012 personnes) représentatif des salariés d'entreprise de TPE/PME (1 à 249 salariés)- réalisée en avril 2019 par Harris Interactive pour Présanse.

# L'OFFRE DES SSTI AUX SALARIÉS

*«Le Service de Santé au Travail aide mon employeur et moi-même à agir pour ma santé.»*

## 1. Suivre votre état de santé

### NOS SERVICES



#### **Suivi individuel périodique de l'état de santé ou à la demande :**

- ▶ Vous êtes reçus par nos professionnels de santé ou bien ils viennent à votre rencontre en entreprise pour analyser votre état de santé au regard de vos conditions de travail.
- ▶ Vous pouvez demander à tout moment de rencontrer un professionnel de santé de travail.



#### **Examens complémentaires et orientations vers le secteur du soin :**

- ▶ Nous procédons à des examens complémentaires : analyse d'urine, prise de sang, prise de tension.
- ▶ Vous êtes orientés vers votre médecin traitant ou bien un spécialiste en fonction de vos besoins.



#### **Suivi individuel adapté et renforcé en fonction des risques :**

- ▶ En fonction des risques professionnels à votre poste et/ou en raison de fragilités, vous pouvez bénéficier d'un suivi spécifique et plus régulier.



#### **Accès à mon historique personnel santé au travail :**

- ▶ Vous pouvez demander à tout moment à votre service de vous transmettre votre Dossier Médical Santé Travail.
- ▶ Vous pouvez ainsi accéder à l'historique de votre suivi santé au travail.

### NOS ATOUTS

- ▶ Nos équipes sont constituées de professionnels de santé qualifiés et spécialistes du travail.
- ▶ Nous faisons le lien entre la santé des individus et leurs conditions de travail.
- ▶ Nous vous suivons tout au long de votre parcours professionnel.

# L'OFFRE DES SSTI AUX SALARIÉS

## 2. Permettre à votre employeur de prendre les bonnes mesures de prévention

### NOS SERVICES



#### Analyse des situations de travail et des expositions professionnelles :

- ▶ Votre entreprise reçoit la visite de nos spécialistes des conditions de travail, qui procèdent à des mesures et à une analyse.
- ▶ Ils déterminent les risques prédominants dans votre entreprise et proposent à votre employeur un plan d'action visant à mettre en place des mesures de prévention des risques professionnels.



#### Études pour actions sur le poste de travail :

- ▶ Votre poste de travail est analysé par des spécialistes, qui proposent à votre employeur des aménagements si nécessaires ou la mise à disposition de matériels visant à prévenir les risques professionnels (équipements de protection individuelle, matériel et visant à prévenir les TMS...).



#### Formation de relais en entreprise :

- ▶ Vos collègues référents de prévention sont formés par nos spécialistes pour vous apporter des conseils de prévention des risques professionnels et diffuser les bonnes pratiques au sein de votre entreprise.



### NOS ATOUTS

- ▶ Nous sommes experts-conseils des entreprises en santé au travail.

# L'OFFRE DES SSTI AUX SALARIÉS

## 3. Trouver des solutions pour vous permettre de continuer à travailler en cas de problème de santé

### NOS SERVICES



#### Visite de pré-reprise et de reprise :

- ▶ Suite à votre arrêt de travail de longue durée, nous vous rencontrons pour diagnostiquer votre état de santé et vous proposer un retour à l'emploi garantissant la préservation de votre état de santé.



#### Études pour actions sur le poste de travail :

- ▶ Nous venons sur votre lieu de travail pour analyser votre poste de travail et proposer un aménagement vous permettant un retour à l'emploi garantissant la préservation de votre état de santé.



#### Accompagnement spécifique en cas de problème de santé :

- ▶ En cas de problème, nous vous accompagnons pour vous permettre de continuer votre travail dans les meilleures conditions.
- ▶ Nous suivons votre retour à l'emploi de manière individualisée.



#### Accompagnement social en cas de risque de désinsertion professionnelle :

- ▶ Si vous êtes sujet à un problème de santé affectant votre travail, nos travailleurs sociaux vous accompagnent pour trouver des solutions.

### NOS ATOUTS

- ▶ Notre champ d'intervention est transversal : santé, social, aménagement du lieu de travail permet de trouver des solutions adaptées.
- ▶ Nous sommes experts, indépendants capables de conseiller des aménagements de poste tenant compte de votre état individuel de santé.

# L'OFFRE DES SSTI AUX SALARIÉS

## 4. Améliorer votre qualité de vie au travail

### NOS SERVICES



#### Contribution au dialogue dans l'entreprise sur les questions de santé au travail :

- ▶ Nous apportons informations et expertise au service du dialogue dans l'entreprise, sur les questions de santé au travail.
- ▶ Nous participons à certaines réunions avec les instances représentatives du personnel.



#### Sensibilisation collective aux risques professionnels :

- ▶ Vous bénéficiez de sessions collectives, en entreprise ou dans notre service, visant à vous sensibiliser aux risques professionnels (risques physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, troubles musculosquelettiques).



#### Conseils de prévention individualisés :

- ▶ Vous recevez des conseils de prévention des risques professionnels adaptés à votre santé et vos conditions de travail.
- ▶ Vous recevez des conseils sur de bonnes habitudes de vie pour préserver votre santé.

### NOS ATOUTS

- ▶ Nous faisons le lien entre vos conditions de travail et votre santé.
- ▶ Nous sommes les spécialistes de la santé au travail et contribuons à ce titre à la qualité de vie au travail.

## 5. Vous rendre acteur de votre santé

### NOS SERVICES



#### **Sensibilisation collective aux risques professionnels :**

- ▶ Vous bénéficiez de sessions collectives, en entreprise ou dans notre service, visant à vous sensibiliser aux risques professionnels (risques physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux, troubles musculosquelettiques) afin de créer les situations de travail favorable à votre santé afin d'adapter vos comportements de travail.



#### **Conseils de prévention individualisés :**

- ▶ À la suite de l'analyse de votre état de santé et de vos conditions de travail, des conseils adaptés à votre situation vous sont prodigués par des spécialistes qualifiés, afin de vous donner les moyens d'agir au quotidien pour préserver votre santé.



#### **Accès à mon historique personnel santé au travail :**

- ▶ Vous pouvez demander à tout moment à votre service de vous transmettre votre Dossier Médical Santé Travail.
- ▶ Vous pouvez ainsi accéder à l'historique de votre suivi santé au travail.

### NOS ATOUTS

- ▶ Nous vous donnons les moyens d'agir vous-mêmes sur le travail, afin de préserver votre santé.
- ▶ Nous assurons un suivi de votre état de santé et de vos conditions de travail tout au long de votre parcours professionnel.

# Les SSTI

## **AIMST 04**

2 chemin de Caguerenard, Résidence «La Gineste» - CS 90048  
04002 Digne-les-Bains Cedex  
T 04 92 36 08 46 / contact@aismt04.fr  
[www.aismt04.fr](http://www.aismt04.fr)

## **AIMST 13**

37-39 Bd Vincent Delpuech  
13006 Marseille  
T 04 91 81 20 29 / sante-travail@aismt13.fr  
[www.aismt13.fr](http://www.aismt13.fr)

## **AIST 83**

Espace Athena BP 125  
83192 Ollioules Cedex  
T 04 94 89 98 98 / aist83@aist83.fr  
[www.aist83.fr](http://www.aist83.fr)

## **AIST 84**

Centre d'affaires Le Laser - Allée de Vire-Abeille  
84130 Le Pontet  
T 04 32 40 52 60  
[www.aist84.fr](http://www.aist84.fr)

## **AMETRA06**

2-4 rue Jules Belleudy  
06200 Nice  
T 04 92 00 24 70 / administratif@ametra06.org  
[www.ametra06.org](http://www.ametra06.org)

## **APST BTP 06**

Immeuble le St Luc  
06359 Nice Cedex 4  
T 04 92 90 48 50  
[www.apstbtp06.com](http://www.apstbtp06.com)

## **ASTBTP 13**

344 boulevard Michelet  
13009 Marseille  
T 04 91 23 03 30  
[www.astbtp13.fr](http://www.astbtp13.fr)

## **CMTI 06**

7 rue Delille  
06000 Nice  
T 04 93 62 74 62 / cmti06-adm@orange.fr  
[www.cmti06.org](http://www.cmti06.org)

## **EXPERTIS**

Atrium 10.1, 10 place de la Joliette  
13002 Marseille  
T 04 91 99 05 10 / info@expertis.org  
[www.expertis.org](http://www.expertis.org)

## **GEST 05**

27 rue du Forest d'Entrais  
05000 Gap  
T 04 92 51 34 23 / sante.au.travail@gest05.fr  
[www.gest05.org](http://www.gest05.org)

## **GIMS 13**

11 rue de la République  
13002 Marseille  
T 04 89 85 11 28 / info@gims13.com  
[www.gims13.com](http://www.gims13.com)

## **GMSI 84**

214 rue Edouard Daladier  
84200 Carpentras  
T 04 90 67 65 65  
[www.gmsi84.fr](http://www.gmsi84.fr)

## **SAT DURANCE LUBERON**

353 rte du Moulin de Losque  
Quartier de la Lauze  
84301 Cavaillon Cedex  
T 04 90 06 61 60  
[www.satduranceluberon.fr](http://www.satduranceluberon.fr)

## **SIST 2A**

Rond-Point de la Rocade - Route d'Alata  
Imm. Rocade Padules A2 - BP 914  
20700 Ajaccio Cedex 9  
T 04 95 10 62 70  
[www.sist2a.com](http://www.sist2a.com)

## **STP**

450 rue Albert Einstein CS 20360  
13799 Aix-en-Provence Cedex 3  
T 08 00 36 04 00 / contacts@stprovence.fr  
[www.stprovence.fr](http://www.stprovence.fr)

## QUELQUES CHIFFRES

Présanse Paca-Corse, c'est :

- ▶ 15 SSTI
- ▶ Plus de 1000 professionnels
- ▶ Environ 140 000 entreprises adhérentes
- ▶ Plus d'un million de salariés suivis

### POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATIONS :

Cécile Cioni

Chargée de communication Présanse Paca-Corse  
contact@presanse-pacacorse.org



Retrouvez-nous sur

